

PIECES A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION A L'ECOLE MATERNELLE OU PRIMAIRE

- 1 - La photocopie du livret de famille
- 2 - La photocopie des pages de vaccination du carnet de santé
- 3- Si possible, la photocopie des résultats scolaires de l'année en cours, ou livret d'évaluation
- 4- Le certificat de radiation de l'école d'origine

DES LA CONSTITUTION DE CE DOSSIER, VOUS POUVEZ FAIRE
L'INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT EN PRENANT RENDEZ-VOUS
AVEC LE CHEF D'ETABLISSEMENT.

Horaires sur 4 jours :

Matin de 8h30 à 11h35

Après-midi de 13h30 à 16h35

Cotisation familiale

35-€ par enfant et par mois sur 10 mois soit **350€** l'année scolaire

Tarif dégressif pour le 3^{ème} enfant.

Cotisation réduite pour les TPS : **20-€** par enfant et par mois sur 10 mois soit **200€** l'année scolaire.

Frais de dossier pour une première inscription : **25 euros.**

Garderie : Horaires : Matin à partir de 07h20. Le soir : 16h35 - 18h00

1,50€ la ½ heure.

3€ l'heure.

Toute demi-heure entamée est due.